

Arreter ou continuer les études de droit

Par Gytr4, le 28/08/2024 à 15:56

Bonjour,

Alors voilà j'ai besoin de votre avis. Après le bac je me suis orientée en médecine. J'ai cependant abandonné cette vocation pour diverses raisons. Tout d'abord je ne me voyais pas "sacrifier" autant de temps de ma vie pour les études, la vie étant bien trop courte. De plus ayant toujours voulu vivre à l'étranger (mais ne parlant pas très bien anglais) la médecine me bloquait dans le sens où dans la majorité des métiers, le contact client est essentiel, rare sont les médecins qui font uniquement des consultations en distanciel mis à part peut être les médecins nutritionnistes).

Après avoir donc perdu 1 an j'ai par la suite effectué une licence de droit. Dès la L1 je n'étais pas passionnée mais je trouvais ça vraiment plus facile que la médecine étant donné que le droit est du "français" il me suffisait de chercher sur internet pour tout comprendre (contrairement aux formules de physique?).

En septembre prochain je vais rentrer en master. Cependant je n'aime pas plus que ça ce que je fais. J'y arrive plutôt bien (depuis la L1 j'ai toujours validé mes semestres à 14.5/15/20), je rentre en Master à Assas l'une des plus prestigieuses fac de droit mais ça n'empêche que je ne me vois pas effectuer un métier dans ce domaine. Je n'éprouve aucune passion, aucune envie.

Mon rêve est de travailler via mon ordinateur afin de pouvoir vivre à l'étranger. Je me suis dit que peut être avec le droit je pourrais trouver un emploi en full remote (100% télétravail) ce qui me permettrait de télétravailler à l'étranger si mon employeur l'acceptait. Je suis même prête à être rémunérée faiblement pour pouvoir télétravailler à l'étranger. D'ailleurs je ne souhaite pas devenir avocate pour cette raison, car je ne veux pas rester bloqué dans un pays (celui où serait mon cabinet) si j'étais avocate. Je sais également que certains avocats dans le conseil effectuent des consultations en ligne uniquement mais cela reste très rare.

Ainsi, je ne sais pas si je dois commencer mon Master à Assas et me réorienter à la fin de mes 2 ans de master dans un job faisable à distance afin de pouvoir voyager (par exemple en étant community manager ou ce genre de job), ou est ce que je dois abandonner maintenant au risque de ne rien trouver d'autre (et de passer à côté de l'opportunité de faire mon master à Assas d'autant plus que la sélection en master est assez rude..)

Bref je voulais seulement savoir si d'autres personnes étaient aussi perdues et avoir vos avis. Je sais que d'autres étudiants en droit ne sont pas passionnés par le droit également, après qui sait la passion viendra peut être une fois embauché ?

Par **Crazy student**, le **28/08/2024** à **21:03**

Bonjour,

Personnellement j'étais aussi paumée que vous à la fin de mes études. J'ai choisi de ne pas m'insérer directement dans le monde du travail et partir faire de l'humanitaire pendant deux ans. Et paradoxalement c'est en étant totalement éloignée du droit pendant ces 24 mois que j'ai compris que c'est ce que je voulais faire. Aujourd'hui je sais avec certitude que je veux devenir juriste et plus particulièrement avocate.

Donc mon conseil est assez pragmatique: allez au bout de votre master et ensuite prenez le temps d'expérimenter d'autres domaines pour voir ce qui vous plaît vraiment.

Un diplôme une fois obtenu est définitif. Si vous décidez par la suite de ne pas travailler dans le droit ça ne sera jamais un fardeau, bien au contraire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/08/2024** à **06:57**

Bonjour

Je rejoins totalement Crazy Student ! J'en profite d'ailleurs pour le remercier pour son témoignage.

Par **Gytr4**, le **29/08/2024** à **23:58**

Merci beaucoup pour vos réponses ! Je vais continuer jusqu'à la fin de mon Master en essayant de trouver de la motivation là où je le pourrais !

Merci d'avoir pris le temps d'écrire vos messages !

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/08/2024** à **06:17**

Bonjour

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez des questions sur les cours, les TD ou votre orientation.

Bonne continuation